

LA CORRESPONDANCE DE VOLTAIRE :
QUELQUES LETTRES INÉDITES¹

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Je présente ici cinq documents, à savoir le texte complet de trois lettres inédites de Voltaire, un long extrait d'une quatrième lettre inédite, et enfin la description d'une cinquième lettre inconnue. Ces documents sont numérotés d'après les principes mis en place récemment pour la révision de l'édition de Th. Besterman². La première révision de la deuxième édition, dite « définitive », de la *Correspondence and related documents* (1968-1977) de Voltaire a été effectuée en 2011, et vient d'être publiée dans la version numérique de l'édition, qui est accessible dans la base de données *Electronic Enlightenment*³.

La transcription des documents est littérale, à ces nuances près que des majuscules ont été introduites systématiquement en début de phrase et que certaines formes ont été désagglutinées (« larentrée devotre academie » devient, par exemple, « la rentrée de votre academie »). Les signes de ponctuation qui ont été introduits pour faciliter la lisibilité du texte sont mis entre crochets.

LISTE DES DOCUMENTS

1. D2410a, Voltaire à [?], Bruxelles, 20 janvier 1741
2. D3278-R1, Voltaire à [Jacques Annibal Claret de La Tourette de Fleurieu ?], Versailles, 29 décembre 1745
3. D5098a, Voltaire à Walther, 6 décembre 1752
4. D7351a, Voltaire et Mme Denis à M. de La Porte, Les Délices, 21 août 1757
5. D14600a, Voltaire à [Marc Duval ?], Ferney, 18 décembre 1767

¹ Pour leur aide précieuse dans la préparation de cet article, je tiens à remercier David Adams, Olivier Ferret, Emmanuel Lorient, Christiane Mervaud, Michel Mervaud et Gilles Plante.

² Sur les principes de numérotation des nouveaux documents, voir *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 195-196.

³ Voir <www.e-enlightenment.com/coffeehouse/event/leclerc2011/>.

I. D2410a
Voltaire à [?]
Bruxelles, 20 janvier 1741

a bruxelles ce 20 janvier 1741

262

Je hasarde monsieur cette lettre a paris, quoyque je n'aye pas votre adrese. Lenvie de vous dire combien je vous suis dévoué, lemporte sur la crainte que ma lettre ne soit perdue[.] Jen ay reçu deux de vous dont je vous suis sensiblement obligé, je nay trouvé votre adresse ny dans ces lettres, ny chez m^r desbrosses a la haye, c'etoit pour moy une vraye peine de ne pouvoir mentretenir avec vous. Je ne vous ay connu que pour avoir des regrets. J'ay eu le bonheur de passer quelques jours aupres de votre charmant monarque. Il ne manquoit que vous a la cour. Jy ay vu le premier bal et les premiers plaisirs quon y ait eus depuis longtemps⁴. Tout cela a bientot fait place a des occupations tres serieuses. Vous etes fait pour les unes et pour les autres, vous etes dans lage des plaisirs, et votre esprit est propre aux affaires. Je suis persuadé que ny le roy votre maitre ny vous ne vous repentirez du marché que vous avez fait. Les dames de la cour de la Reine serviront quand vous les verrez a resserrer les liens qui vous attachent a la prusse[.] Si javois été plus jeune, j'aurais été seduit par tout ce que j'ay vu. C'est pour vous que le plaisir de succomber est fait. Je ne scai si le prince royal nira pas a francfort et si m^r de Keiserling ne l'accompagnera pas. Ne ferez vous pas aussi le voiage de francfort[?] Ce sera la un bau moment, et une belle école[.] En cas que vous voyez monsieur le baron de Keiserling, je vous prieray de lui parler quelquefois de moy comme du plus attaché de ses serviteurs. On ne peut avoir ny plus de graces ny plus de droiture, et quand jeus lhonneur de mander au roy la resolution que vous prenez d'entrer a son service, je luy dis que sa majesté trouveroit en vous un second Keiserling, ayez pour moy monsieur les memes bontez que luy et comptez que je seray toujours avec tous les sentiments que vous m'avez inspirez

Monsieur

votre tres humble et tres obeissant serviteur

Voltaire

4 Frédéric décrit ces plaisirs à Algarotti : « Voltaire est arrivé tout étincelant de nouvelles beautés, et bien autrement sociable qu'à Clèves. Il est de très bonne humeur, et se plaint moins de ses indispositions que d'ordinaire. Il n'y a rien de plus frivole que nos occupations. Nous quintessencions des odes, nous déchiqetons des vers, nous faisons l'anatomie de pensées, et tout cela, en observant ponctuellement l'amour du prochain. Que faisons-nous encore ? Nous dansons à nous essoufler, nous mangeons à nous crever, nous perdons notre argent au jeu, nous chatouillons nos oreilles par une harmonie pleine de mollesse, et qui, incitant à l'amour, fait naître d'autres chatouillements » (D.app.60).

Lettre autographe signée. 4 p. (p. 4 blanche), pliées en quatre. NTNU Universitetsbiblioteket, Trondheim, Norvège, Ms 441 06a05 1704. Images de cette lettre disponibles en ligne : <www.ntnu.no/ub/spesialsamlingene/digital/06a051704.html>.

Le millésime écrit en haut de la lettre est difficile à lire : le catalogue de la bibliothèque note « 1745 », ce qui est impossible, car Voltaire ne se trouve pas à Bruxelles à cette date. Le contenu de la lettre montre clairement que Voltaire vient de rendre visite à Frédéric II : il doit s'agir de sa première visite en Prusse, qui eut lieu en novembre 1740.

Les raisons de cette première visite à Frédéric sont complexes. Pour Voltaire, il s'agit peut-être d'un hommage personnel, devenu indispensable, voire inévitable, à la suite des échanges épistolaires entre les deux hommes qui avaient précédé cette première visite en Prusse⁵. Cela dit, la visite cause bien des difficultés à Voltaire, notamment avec Mme du Châtelet⁶, et auprès de certains amis, Voltaire ressent le besoin de se défendre. Le 6 janvier 1741, il écrit au comte d'Argental : « Je suis obligé de m'excuser de mon voiage à Berlin auprès d'un cœur comme le vôtre. [...] J'ay refusé au roy de Prusse deux jours de plus qu'il me demandoit » (D2394). Et toujours à d'Argental, le 19 janvier : « Si vous saviez pourquoy j'ay été obligé d'aller à Berlin vous approuveriez assurément mon voiage » (D2408). Dans la lettre que nous présentons ici, nous voyons le revers de la médaille : Voltaire, même s'il est gêné vis-à-vis de certains amis français, fait des efforts pour rester en bons termes avec des personnages bien placés à la cour de Prusse.

À qui Voltaire s'adresse-t-il ? Et quel est ce « marché que vous avez fait » auquel Voltaire fait allusion ? Apparemment il s'agit de quelqu'un qui est attaché à la cour de Prusse et qui connaît déjà Voltaire (de Clèves, peut-être ?), quelqu'un de haut placé (« votre tres humble et tres obeissant serviteur »), et qui est peut-être plus jeune que Voltaire (« vous etes dans lage des plaisirs »). Nous pouvons exclure Jordan, cité dans une lettre à Maupertuis (D2379), aussi bien que « le jeune Darnaud », cité dans une lettre de 1749 à Frédéric (D3843) : ni l'un ni l'autre ne jouissent du statut social suggéré par le ton de déférence qu'adopte Voltaire ici. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que le destinataire de cette lettre est un familier de Keiserling, ce favori de Frédéric qui allait mourir en 1745, cité à trois reprises dans la lettre. Voltaire le connaît assez bien pour lui écrire « mon cher Keiserling » (D2426). Le 19 janvier 1741, c'est-à-dire la veille d'écrire cette lettre, Voltaire avait écrit à Maupertuis (invité à Berlin par Frédéric en 1740) : « Ne voyez vous pas souvent m^r de Keiserling et m^r de Pulnits ? Je

⁵ Voir Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières, 1736-1778*, SVEC, n° 234 (1985).

⁶ Voir VST, t. I, p. 386-395.

Lettre signée. En vente en 2011, chez Magaly Besson, Castres.

Th. Besterman (D3278) ne connaissait pas le texte de cette lettre, mais il en devine l'existence, d'après les registres de l'Académie de Lyon : « *States that he is willing to become a member of the Lyons academy. / In the registers of the Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon appears this entry under the date of 12 January 1746 : "L'Académie a élu à la place de feu Mr le Marquis de Caumont Associé Mr de Voltaire qui a demandé l'Association par sa lettre en datte de 29e xbre 1745"* ; until they were united in 1758 there were two academies in Lyons, the Académie des sciences et belles-lettres and the Académie des beaux-arts ; D3424 shows that Voltaire was elected to both ; see also later appendices on Voltaire at Lyons : D.app.141.I, D.app.141.II and D.app.141.III ».

Le nom du destinataire ne paraît pas dans la lettre ; dans son édition, Besterman indique pour la lettre D3278, « Voltaire to Académie de Lyon ». Il semble probable toutefois que Voltaire s'adresse à Jacques Annibal Claret de La Tourette de Fleurieu (1692-1776), dit « le président de Fleurieu », magistrat de la ville de Lyon, grand bibliophile, et secrétaire perpétuel de l'Académie depuis 1736. Voltaire lui adressera une lettre en 1765 (D12340).

Jay attendu l'entrée de votre académie pour
La remercier de l'honneur quelle m'a fait de m'associer
par vous de la bonté avec laquelle elle a reçu les
faibles marques de ma respectueuse attention ;
que je fais un devoir de luy rendre des hommages qui
luy paroîtront moins indignes d'elle, par la nature
du sujet ; Le nom de Newton sera mon passeport ;
est ce nom qui ma ouvert l'entrée des académies
d'Angleterre, d'Italie et d'Allemagne. mais je tiendrais
à un grand honneur d'être votre associé, que de l'être
des académies étrangères. cest dans ces sentiments
respectueux que j'ai l'honneur d'être
Votre très humble
et très obéissant
Secrétaire / Voltaire
à Versailles 29 Decembre
1745

1. Voltaire à [Jacques Annibal Claret de La Tourette de Fleurieu ?],
29 décembre 1745, lettre signée

Voltaire fut enfin admis à l'Académie française le 9 mai 1746 (après avoir échoué en 1741 et en 1743)⁸. Cette élection coïncidait avec son élection comme membre associé ou honoraire de plusieurs académies de province : au cours de l'année 1746, Voltaire fut admis à Angers, à Bordeaux, à La Rochelle, à Lyon et à Marseille. (Il ne deviendra membre honoraire de l'Académie de Dijon qu'en 1761 : voir D9709.) Comme nous le voyons ici, à propos de l'Académie de Lyon, c'est souvent Voltaire lui-même qui sollicite l'honneur d'être élu. Le résumé de la lettre que donne Besterman n'est pas absolument précis : il ressort de la lettre que nous présentons ici que Voltaire a déjà écrit pour demander à être associé à l'Académie ; maintenant, fin décembre 1745, il ne fait que remercier son correspondant à l'Académie pour la réponse positive qui a été faite à sa demande. Ute van Runset affirme que « l'Académie de Marseille a été le 12 janvier 1746 la première académie française à élire Voltaire comme membre associé suite à sa demande par lettre en date du 29 octobre 1745 »⁹. Mais cet honneur est à partager avec l'Académie de Lyon, qui a élu Voltaire comme membre le même jour, le 12 janvier 1746. Voltaire restera en contact avec l'Académie de Lyon : il la pria de nommer M. Mallet comme académicien honoraire en 1752 (voir D4964 et D4996) et, en 1754, il assista à deux réunions de l'Académie (voir D.app.141.III). En janvier 1765, Voltaire s'excuse auprès du secrétaire, le président de Fleurieu : « Je vous supplie de vouloir bien présenter mes respects à l'Académie ; j'y ajoute mes regrets de n'avoir pu assister à ses séances depuis dix ans ; mais un vieux malade ne peut guère se transplanter » (D12340).

Nous trouvons dans cette lettre une phrase qui a presque la valeur d'une devise : « le nom de newton sera mon passeport » et, poursuit-il, « cest ce nom qui ma ouvert l'entrée des academies d'angleterre, d'italie et d'Allemagne ». Certes, les *Éléments de la philosophie de Newton*, publiés pour la première fois en 1738, et réédités en leur forme « définitive » en 1741, avaient permis à Voltaire d'être élu à la Royal Society en 1743. L'année 1745 marque un tournant dans la carrière de Voltaire, dans la mesure où il réussit à se rétablir à la cour ; le 3 avril, il annonce à Mme Denis : « Le roi m'a accordé l'expectative d'une charge de gentilhomme ordinaire, la place d'historiographe de France, avec deux mille livres d'appointements et les entrées de sa chambre. Il a daigné me parler avec les bontés les plus touchantes » (D3092). La position qu'occupe Voltaire dans la République des Lettres est en train d'évoluer et, dans ce contexte, on comprend qu'en automne 1745, il ait sollicité des associations avec de nombreuses académies de province.

⁸ Voir Karlis Racevskis, *Voltaire and the French Academy*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1975, et *Discours de M. de Voltaire à sa réception à l'Académie française*, éd. K. Racevskis, *OCV*, t. 30A (2003), p. 1-36.

⁹ U. van Runset, « Voltaire et l'Académie : émulation et instrument socio-politique », dans M. Delon et C. Seth (dir.), *Voltaire en Europe : hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 217-229 (ici p. 220).

3. D5098a
Voltaire à Walther
6 décembre 1752

Description d'une lettre inédite : « Dans la lettre adressée à Walther le 6 décembre 1752, Voltaire se plaint de Jean Neaulme, libraire à La Haye. Ce dernier a publié une édition tronquée de l'*Histoire universelle*, sans l'accord de l'auteur et en faisant précéder l'ouvrage d'un texte impertinent à l'égard des Princes. »

Source : Catalogue, Librairie Sourget, Paris, 2011, p. 66-68 (ici p. 66).
Catalogue réalisé par Amélie Sourget.

4. D7351a
Voltaire et Mme Denis à M. de La Porte
Les Délices, 21 août 1757

aux délices pres de geneve 21 aoust [1757]

[...] J'écris a monsieur le maréchal de richelieu monsieur, et j'écris comme je le dois sur votre compte. Cela vaut bien mieux qu'une lettre qu'on appelle de recommandation, qui ne signifie jamais rien, et dont certainement vous navez pas besoin [...] J'espère que vous ferez bientôt un bordereau des finances de Berlin, que vous ferez visiter les belles caves ou lon avait arrangé plus de tonnes d'argent que de tonnaux de vin [...] Je suis bien content de voir un français gouverner les domaines du roy de Prusse [...] madame [p. 2] denis prend la plume [*Mme Denis poursuit et termine la lettre :*] elle vous dira mieux que moy combien nous nous interessons lun et l'autre a tout ce qui vous touche.

Je vous adresse toujours mes lettres au cartier general Monsieur ne pouvant prévoir le lieu que vous habitez dans le moment ou¹⁰ je vous écris. Donnez nous de vos nouvelles autant que vous le pouvez. Nous menons une vie tres douce dans notre jollie retraite et nous y aimons toujours nos amis. Mon oncle parle de vous a Mr le Marechal de Richelieu comme vous le meritez. Il vous aime toujours et nous vous souhaitons toute sortes de prosperitez. Je souhaite aussi que notre general termine promptement cette guere et que nous nous retrouvions ensemble a paris. Je compte sur votre amitié comme vous devez

10 Le mot « ou » est écrit au-dessus de « que » qui est barré.

compter sur la miene encor une fois donnez nous de vos nouvelles quand vous le pourrez, et je vous ecrirais souvant. et Je vous [p. 3] [...]

Denis

268 Extrait d'une lettre inconnue jusqu'ici. Lettre autographe écrite à deux mains et signée « Denis », adressée à M. de La Porte, « commissaire et administrateur general des finances du Roy dans les pais conquis, au cartier general de larmée a larmée de Monsieur Le Maréchal de Richelieu ». 2 pages et demie sur un double feuillet (244 x 185 mm). Encre brune sur papier vergé, suscription au verso de la seconde page (taches, quelques petites déchirures dans les marges et trou sans perte de lettres dans la pliure intérieure). Source : catalogue de Christie's, vente 1015 (Paris, 29 novembre 2011, « Importants livres anciens, livres d'artistes et manuscrits »).

Voltaire et Mme Denis écrivent à un ami commun. Comme il le promet ici, Voltaire adresse le même jour une lettre au maréchal de Richelieu, qui est alors en campagne, « à la tête de votre armée ». Il lui recommande chaudement M. de La Porte : « Permettez que je vous parle du commissaire du roy pour les domaines des pays conquis, c'est un monsieur de la Porte qui sera sans doute chargé plus d'une fois de vos ordres. J'espère que vous en serez très content. Vous le trouverez très empressé à vous obéir » (D7351). Ce M. de La Porte, parti comme commissaire du Roi dans un territoire allemand, ne nous est pas connu par ailleurs. Il ne s'agit pas en tout cas de l'abbé (Joseph) de La Porte, journaliste et critique, auquel Voltaire écrira en 1761, à propos du premier numéro de *L'Observateur littéraire* (D9598). Ce M. de La Porte, commissaire du Roi, est un nouveau correspondant dans la *Correspondance* de Voltaire. L'aspect le plus remarquable de la lettre est peut-être sa double écriture. On connaît des lettres avec les deux signatures de Voltaire et de Mme Denis, mais ici, ils écrivent chacun une partie de la lettre, et Voltaire annonce même le moment où il passe la plume à sa nièce, geste de confiance et d'amitié vis-à-vis de leur ami commun.

5. D14600a
Voltaire à [Marc Duval ?]
[Ferney, 18 décembre 1767]

Je ne doute pas que le procureur Baleidier ne vous ait montré le pouvoir suivant lequel il a agi contre maupitan habitant de pregni. Vous aurez vu que ce pouvoir n'est pas de moy, que je nay jamais écrit au s^r balaidier, sur¹¹ cette affaire ; quil a instrumenté par ordre du s^r crammer sans m'en avertir ; qu'ayant bien voulu preter depuis deux ans mon chatau de tournai au s^r crammer, je luy ay donné pouvoir par un petit billet non signé¹² dempecher maupitan de gater les chemins mais jamais je nay donné pouvoir dempecher maupitan dexploiter sa carriere. Cela ne peut etre exprimé dans le petit billet que jecrivis au s^r crammer, on a tout fait en mon nom, sans men avertir. Baleidier ne m'en a jamais écrit un seul mot, il devait au moins minstruire de cette procedure que je desavoue et que je condamne.

Si malheureusement javais écrit au s^r crammer, adressez vous en mon nom a la justice pour oter a maupitan la jouissance de sa carriere, jaurais tort, et je me condamnerais moy meme. Mais je ne luy ay écrit qu'en general sur le degast des chemins dont mad^e galatin et luy se plaignaient.

En un mot monsieur les écrits font foy. Le s^r baleidier doit vous montrer son pretendu plein pouvoir. Vous ny trouverez pas, a ce que je presume[,] un seul mot qui autorise crammer a depouiller maupitan[.]

Il fallait certainement que Baleidier me mit au fait ; et encor une fois il ne ma jamais écrit un seul mot sur cette affaire. Il est inoui qu'un procureur agisse sans consulter son commettant. Je m'en raporte a votre équité.

Jay lhonneur detre avec Respect

Monsieur

votre tres humble et tres obeissant serviteur Voltaire

[sur la page 4 de la lettre ; voir **fig. 5** :]

[en haut à droite, d'une main qui n'est pas celle de Voltaire :]

1767

17 x^e

M. de Voltaire contre le S. Baleydier

[au milieu de la page, de la main de Voltaire :]

11 Le mot « sur » est écrit par dessus un autre mot, peut-être « qui » : voir **fig. 2**.

12 Les mots « par un petit billet non signé » sont ajoutés au-dessus de la ligne : voir **fig. 2**.

je ne doute pas que le procureur Balaudier ne vous
ait montré le pouvoir suivant lequel il a agi contre
maupitain habitant de prégné. vous auez vu que
ce pouvoir n'est pas de moy, que je n'ay jamais écrit
au sr Balaudier, sur cette affaire; qu'il a instrumēté
par ordre du sr Grammer sans m'en avertir; que j'en
bien voulu prêter depuis deux ans mon esalau
de tourner au sr Grammer, j'en ay donné pouvoir
par un petit billet non signé
d'empêcher maupitain de gater les chemins, mais
jamais j'en ay donné pouvoir d'empêcher maupitain
d'exploiter sa carrière. cela ne peut être exprimé
dans le petit billet que j'écrivis au sr Grammer,

2. Voltaire à [Marc Duval ?], [18 décembre 1767], lettre autographe signée, p. 1

on a tout fait en mon nom, sans mon avertissement.
Balaudier ne m'en a jamais écrit un seul mot,
il devait au moins m'instruire de cette procédure
que je désavoue et que je condamne.
Si malheureusement j'avois écrit au sr Grammer
adresser vous en mon nom à la justice pour
ôter à maupitain le jouissance de sa carrière,
j'aurois tort; et je me condamnerais moy même;
mais je ne luy ay écrit qu'un général sur
le dégât des chemins. dont mad^e Galapin
et luy se plaignerent
en un mot. mon feu^r les écrits font foy.

3. Voltaire à [Marc Duval ?], [18 décembre 1767], lettre autographe signée, p. 2

le sr Balquier doit vous montrer son prétendu
plein pouvoir. vous ne trouverez pas, à ce que
je presume, un seul mot qui authoïse crammes
à Depouilles maupisane
il fallait certainement que Balquier me
mit au fait; et encor une fois il ne m'a jamais
écrit un seul mot sur cette affaire. Il est inouï
qu'un procureur agisse sans consulter son commettant.
Je m'en rapporte à votre équité.

Jay l'honneur de vous être avec Respect
Monsieur
votre très humble et très
obéissant serviteur Voltaire

4. Voltaire à [Marc Duval ?], [18 décembre 1767], lettre autographe signée, p. 3

1767
17. X^o
M. de Voltaire comm. à
J. Balquier

permettre monsieur que je prenne la liberté
de vous adresser mes mêmes lettres que
j'écris au procureur Balquier.
Si j'en fais pas malade au lit, j'aurois l'honneur
de venir vous faire ma cour.

5. Voltaire à [Marc Duval ?], [18 décembre 1767], lettre autographe signée, p. 4

permettez monsieur que je prenne la liberté de vous adresser a vous meme la lettre que j'ecris au procureur baleidier[.]

Si je netais pas malade au lit jaurais lhonneur de venir vous faire ma cour[.]

Lettre autographe signée, 4 p. in-quarto, 23,5 cm x 19 cm. La lettre fut reliée dans une édition de 1775 de *La Henriade*, et pliée pour pouvoir être insérée dans le format in-octavo. Cette lettre inédite était mise en vente en 2011 par la librairie Traces Écrites, Neussargues (Cantal).

272 En décembre 1767, Voltaire devient impliqué dans une affaire juridique locale, affaire apparemment mineure, mais qui le trouble profondément pendant quelques semaines. La première mention de l'affaire se trouve dans une lettre que Voltaire adresse à Mme Gallatin le 19 novembre 1767 (D14537). Ses amis et voisins Gabriel Cramer et Mme Galatin étaient hostiles au fait qu'un certain Maupitan¹³, en exploitant une carrière qu'il avait acquise de Voltaire, risquait de gâter la route dont ils se servaient¹⁴. Il semblerait que Voltaire les avait encouragés à porter plainte, mais que le procureur Balleidier a agi trop vite, et sans consulter Voltaire préalablement. Joseph Marie Balleidier est procureur au bailliage de Gex et de la seigneurie de Ferney, et Voltaire est en relation avec lui depuis longtemps : leurs échanges s'échelonnent entre 1759 (D8553) et 1774 (D18906). Voltaire se trouva ainsi accusé de vouloir priver Maupitan de la possibilité d'exploiter sa carrière. Voltaire, scandalisé, affirme qu'il n'a jamais fait une telle demande.

Cette lettre date du moment où l'affaire touche à la crise : Voltaire vient d'apprendre l'action entreprise en son nom, et il agit vite. Le 17 décembre, il écrit à Cramer (D14593) et à Mme Galatin (D14594) ; le lendemain, il écrit deux fois au procureur Balleidier. Dans la première lettre (D14595), Voltaire proteste contre l'assignation qui a été faite en son nom ; la réponse de Balleidier ne nous est pas parvenue, mais Voltaire lui répond immédiatement (D14600), le jour même, et sur un ton beaucoup plus vif cette fois. En même temps, Voltaire écrit la présente lettre, en précisant à son destinataire dans un *post-scriptum* : « permettez monsieur que je prenne la liberté de vous adresser a vous meme la lettre que j'ecris au procureur baleidier » – c'est-à-dire qu'il inclut dans sa lettre une copie d'une lettre à Balleidier, soit D14595, soit D14600.

Qui est le destinataire de cette lettre ? Son nom a disparu avec l'enveloppe dans laquelle la lettre fut envoyée. Il s'agit évidemment de quelqu'un qui occupe une place importante dans l'administration de la justice et qui est en relation

¹³ Ailleurs, Voltaire semble avoir écrit « Monpitan », et même « Monpitou ».

¹⁴ Voir le contrat à l'origine de la dispute, D.app.254.

avec le procureur, peut-être son patron ou bien son associé. Le ton est d'ailleurs formel : Voltaire signe « très humble et très obéissant serviteur » seulement dans le cas de personnes haut placées, qu'il ne connaît pas très bien. Avec Pierre Michel Hennin, le résident français à Genève, par exemple, il adopte un ton moins guindé. Dans le contexte, il semble très probable que Voltaire s'adresse ici au lieutenant général du bailliage de Gex, un certain Marc Duval : sous l'Ancien Régime, le lieutenant général présidait le tribunal du bailliage, et il est donc logique que Voltaire ait voulu lui faire part des actions du procureur qui dépendait de lui. Entre 1760 (D.app.183) et 1773 (D.app.385.III), le nom de Marc Duval, « conseiller du Roi et lieutenant général au Bailage de Gex », paraît sur de nombreux documents juridiques concernant Voltaire et le château de Ferney et, dans les lettres qu'il adresse à Duval, Voltaire adopte toujours un ton respectueux, et signe toujours « Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur Voltaire »¹⁵. En 1774, Voltaire et Duval seront de nouveau en contact, toujours à propos d'un problème concernant le procureur Balleidier¹⁶.

Cette affaire est gênante pour Voltaire, car son nom risque d'être éclaboussé, et il est très conscient de son image dans la localité : « Le procureur de Monpitan me poursuit comme un tyran de château », écrit-il à Cramer, le 19 décembre 1767. Et quelques jours plus tard, toujours en s'adressant à Cramer, il reprend le même thème : « Je vous conjure de vous arranger avec ce malheureux Baleidier pour prévenir une condamnation déshonorante qui me rendrait odieux et méprisable à tous mes vassaux ». L'affaire se calme avant la fin du mois, et elle sera vite oubliée. En avril 1768, Voltaire écrira à Balleidier pour mettre fin à l'affaire : « Ce sont des minuties qu'on peut terminer aisément sans aucun procez » (D14926). Le ton urgent de cette lettre montre quand même à quel point Voltaire était soucieux de sa réputation. Fin 1767, Voltaire est pleinement occupé par l'affaire Sirven ; sa campagne pour « écraser l'Infâme » le rend célèbre partout en Europe. Mais parallèlement, comme nous le rappelle cette lettre, le patriarche de Ferney connaît les soucis d'un seigneur de château.

15 Voir D11809 (1764), D19276 (1775), D19900 (1776), D19997 (1776). Lorsque Voltaire s'adresse à Charles André de La Corée, intendant de la Franche-Comté (de 1761 à 1784), il signe plus formellement : « J'ai l'honneur d'être avec toute la reconnaissance et l'attachement possible, Monsieur, vôtre très humble et très obéissant serviteur » (D19202).

16 Voir D18747, D18755, D18900 ; et D.app.382.

